

STRIP-IT®

1. Identification

Nom du produit : STRIP-IT
Autre moyen d'identification : STRIPIT

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Nettoyant pour serres et lignes d'irrigation. Formule chimique spécialisée pour éliminer les minéraux, les taches d'algues, les revêtements de protection solaire à base de lait de chaux.

Restrictions d'utilisation : Pour les usines alimentaires, l'utilisation industrielle et institutionnelle uniquement

Fiche de données de sécurité Fournisseur

Pace Solutions Corp.
#142 - 766 Cliveden Place
Delta, B.C., V3M 6C7, Canada
Téléphone : (800) 799-6211 Site Web : pacesolutions.com
Courriel : info@pacesolutions.com

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 :
Transport d'urgence : Canutec 613-996-6666
Services d'intervention d'urgence : Chemtrec 800-424-9300

2. Identification du ou des dangers



Classification	Catégorie de danger
Matières corrosives pour les métaux	Catégorie 1
Toxicité aiguë - orale	Catégorie 1
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 1
Toxicité aiguë - inhalation	Catégorie 2
Corrosion cutanée/ irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1

Présentation de l'urgence :

Danger

Mentions de danger :

- ⊕ H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- ⊕ H300 + H310 + H330 Mortel en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
- ⊕ H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- ⊕ H350 Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence - Prévention

- ⊕ P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
- ⊕ P264 Se laver les mains et toute zone affectée soigneusement après manipulation.
- ⊕ P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- ⊕ P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- ⊕ P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
- ⊕ P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- ⊕ P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
- ⊕ P203 Se procurer, lire et appliquer toutes les instructions de sécurité avant utilisation.
- ⊕ P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Conseils de prudence - Intervention

- ⊕ P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
- ⊕ P361 + P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- ⊕ P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- ⊕ P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
- ⊕ P302 + P361 + P354 + P352 + P363 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Laver abondamment à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- ⊕ P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- ⊕ P301 + P302 + P304 + P316 EN CAS D'INGESTION, DE CONTACT AVEC LA PEAU OU D'INHALATION: Demander immédiatement une aide médicale d'urgence.
- ⊕ P320 Un traitement spécifique est urgent (voir PREMIERS SOINS sur cette étiquette).
- ⊕ P305 + P354 + P338 + P317 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander une aide médicale.
- ⊕ P318 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée, demander une aide médicale.

Conseils de prudence - Stockage

- ⊕ P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- ⊕ P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

- ⊕ P501 Éliminer le produit et son récipient par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

3. Composition/ information sur les composants

Nom chimique	Numéro CAS	Poids (%)
Fluorure d'hydrogène	7664-36-3	7-13
Acide sulfurique	7664-93-9	10-30
Acide alkyl(c10-16) benzène-sulfonique	68439-46-3	1-5
Bifluorure d'ammonium	1341-49-7	7-13
AlkInaphtha-lenesulfonate de sodium	Secret-PRO010960-A	1-5

4. Premiers soins

CONSEILS GÉNÉRAUX : Si les symptômes persistent,appelez un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU : SOINS URGENTS REQUIS ! Inonder la zone avec de l'eau fraîche pendant au moins 20 minutes. Assurez-vous que l'eau ne coule pas sur une autre partie du corps de la personne ou sur vous. N'utilisez pas un jet d'eau puissant, si possible. Lorsque vous rincez la brûlure (pas avant), enlevez les bijoux ou les vêtements sur lesquels se trouve le produit chimique, à moins qu'ils ne soient collés au corps de la personne. N'essayez pas de neutraliser la brûlure avec un acide ou un alcali. Cela pourrait provoquer une réaction chimique qui agraverait la brûlure. Appliquez généreusement du gel de gluconate de calcium (2,5 %) et faites-le pénétrer doucement, même si vous ne ressentez aucune douleur. Rincez à l'eau puis appliquez à nouveau. Continuez ce traitement jusqu'à ce que la douleur ait disparu. Si le gel de gluconate de calcium n'est pas disponible, appliquez des compresses imbibées de solution de gluconate de calcium à 10 %.appelez un médecin sur le lieu de l'accident.

CONTACT AVEC LES YEUX : DANGER DE CÉCITÉ ! Demandez à la personne de rincer immédiatement l'œil ou les yeux sous un robinet, sous une douche douce ou avec un récipient d'eau propre. Maintenez le visage de la personne de façon à ce que l'œil blessé soit en bas et sur le côté. Évitez de projeter un jet d'eau à haute pression dans l'œil ou les yeux. Rincez à l'eau tiède pendant 15 à 30 minutes. Pour les brûlures graves, continuez à rincer jusqu'à ce que vous voyiez un médecin ou que vous arriviez aux urgences. La personne doit garder l'œil ouvert aussi grand que possible. Lavez soigneusement les mains de la personne pour vous assurer qu'il ne reste pas de produit chimique sur elles. Rincez l'œil pour enlever les lentilles de contact. Si elles ne sortent pas, essayez de les retirer délicatement APRÈS le rinçage. Ne frottez pas l'œil et ne placez pas de pansement sur l'œil. En attendant les soins médicaux, demandez à la personne de porter des lunettes de soleil pour diminuer la sensibilité à la lumière.

INHALATION : Amener immédiatement la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenez des soins médicaux. Dès que possible, faites répéter à la victime de respirer profondément un spray d'inhalation de glycocorticoïde. La réanimation bouche à bouche n'est pas recommandée.

INGESTION : Ne PAS provoquer le vomissement. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente. Boire beaucoup d'eau. Des soins médicaux immédiats sont nécessaires. Se retirer de l'exposition, s'allonger. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Selon les instructions du médecin, administrer par voie orale une solution aqueuse de gluconate de calcium à 1 %, du lait ou un anti-acide contenant du calcium et du magnésium. Ces solutions peuvent être bénéfiques mais peuvent aussi être problématiques si elles provoquent des vomissements.

AUTOPROTECTION DU SECOURISTE : Utiliser l'équipement de protection individuelle nécessaire.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés
Les autres symptômes et effets importants sont décrits dans la section 11 : Informations toxicologiques.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires
NOTE AUX MÉDECINS : Traiter de manière symptomatique.

5. Mesures en cas d'incendie

MOYEN D'EXTINCTION APPROPRIÉ : Produit chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse résistante à l'alcool.

MOYEN D'EXTINCTION INAPPROPRIÉ : Ne pas utiliser de jet d'eau solide car il pourrait se disperser et propager le feu.

DANGERS SPÉCIFIQUES DÉCOULANT DU PRODUIT CHIMIQUE : Conserver le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS : Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Le contact avec des métaux réactifs peut produire du gaz d'hydrogène inflammable/explosif. Une grande quantité de chaleur est générée lorsque ce produit est dilué avec de l'eau.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Oxydes d'azote, fluorure d'hydrogène, oxydes de soufre.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES : Utiliser un équipement de protection individuelle selon les besoins. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Evacuer le personnel vers des zones sûres. Maintenir les personnes à l'écart et au vent du déversement/fuite.

Précautions environnementales

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES : Empêcher la pénétration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts sanitaires. Empêcher toute autre fuite ou déversement si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

MÉTHODES DE CONFINEMENT : Empêcher toute autre fuite ou déversement si cela est possible sans danger.

MÉTHODES DE NETTOYAGE : Absorber avec un matériau absorbant inerte. Ramasser et transférer dans des conteneurs correctement étiquetés. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Endiguer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Utiliser une bonne hygiène industrielle. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/brouillards/vapeurs. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart des matières incompatibles. Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir hors de portée des enfants. Stocker à des températures inférieures à 30 °C et supérieures à 5 °C. Ne pas stocker dans des récipients métalliques. L'ajout de ce produit à l'eau entraînera une réaction exothermique, où de la chaleur sera libérée. Ajouter ce produit à l'eau lentement en mélangeant, ne pas ajouter d'eau à ce produit. Ne pas entrer dans un réservoir ou un conteneur qui a contenu ce produit, même s'il semble vide.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Fluorure d'hydrogène CAS# 7664-39-3

Type d'inscription	Limite d'exposition
Colombie-Britannique	STEL/P 2 ppm cutanée
Alberta	
Manitoba	
Saskatchewan	8 hr : 0.5 ppm cutanée, 15 min P : 2 ppm cutanée
Ontario	TWA 0.5 ppm STEL/P 2 ppm cutanée
ACGIH	TWA 0.5 ppm STEL/P 2 ppm cutanée

Acide sulfurique CAS# 7647-01-0

Type d'inscription	Limite d'exposition
Colombie-Britannique	TWA 0,2 mg/mg ³
Alberta	
Manitoba	
Saskatchewan	8hr 0,2 mg/m ³ , 15 min 0,6 mg/m ³ brouillard d'acide fort uniquement
Ontario	TWA 0,2 mg/m ³
ACGIH	TWA 0,2 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

CONTRÔLES TECHNIQUES : Douches, douches oculaires et systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuelle

PROTECTION DES YEUX/DU VISAGE : Lunettes de sécurité étanches. Ecran de protection du visage.

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche effectuée et des risques encourus.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, il faut porter une protection respiratoire approuvée par le NIOSH/MSHA. Des respirateurs à air comprimé à pression positive peuvent être nécessaires en cas de concentrations élevées de contaminants en suspension dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie conformément aux réglementations locales en vigueur.

HYGIÈNE GÉNÉRALE : Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques

Propriétés	Valeurs
État physique	Liquide
Couleur	Clair, ambre
Odeur	Odeur acide. Sans parfum ajouté.
Seuil d'odeur	Pas d'information disponible
pH	<1
Densité spécifique	1,09 @ 20 °C
Viscosité	Mince comme de l'eau
Point de fusion/point de congélation	Pas d'information disponible
Point d'éclair	>93,3 °C Coupe fermée
Point d'ébullition/plage d'ébullition	Pas d'information disponible
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible
Inflammabilité	Non inflammable, non combustible.
Limite supérieure d'inflammabilité dans l'air	Pas d'information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité dans l'air	Pas d'information disponible
Pression de vapeur	Pas d'information disponible
Densité de vapeur	Pas d'information disponible
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage	Pas d'information disponible
Température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible
Température de décomposition	Pas d'information disponible
COVs%	Pas d'information disponible

10. Stabilité et réactivité

RÉACTIVITÉ : Aucune donnée disponible

STABILITÉ : Stable dans les conditions de stockage recommandées.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES : Aucune dans des conditions normales de traitement.

CONDITIONS À ÉVITER : Températures supérieures à 30 °C et inférieures à 5 °C. Lumière directe du soleil.

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES : Métaux, alliages métalliques, cyanures, fluorure de cyanogène, sulfures, matériaux porteurs de silicium, acides, alcalis, fluor gazeux, propylène glycol, nitrate d'argent, trioxyde d'arsenic, pentoxyde de phosphore, oxydes métalliques, hydroxydes, nitrates, amines, carbonates, agents réducteurs.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Oxydes d'azote, fluorure d'hydrogène, oxydes de soufre.

11. Donnée toxicologiques

Estimation de la toxicité aiguë (ETA)	Orale LD ₅₀	Cutanée LD ₅₀	Vapeurs LC ₅₀
	4,6 mg/kg 0% du mélange est constitué d'ingrédient(s) de toxicité orale aiguë inconnue.	32,5 mg/kg 30% du mélange est constitué d'ingrédient(s) de toxicité cutanée aiguë inconnue.	0,16 mg/l 18% du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (gaz) est inconnue.

Informations sur les voies d'exposition probables

INHALATION : Provoque des brûlures. Rougeurs, ampoules.

CONTACT AVEC LES YEUX : Corrosif pour les yeux et peut causer des dommages graves, y compris la cécité.

CONTACT AVEC LA PEAU : Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

INGESTION : Provoque des brûlures. Peut provoquer des irritations et des nausées.

Informations sur les effets toxicologiques

SYMPTÔMES : Aucune information disponible.

Effets retardés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

CORROSIVITÉ : Provoque des brûlures. Extrêmement corrosif et destructeur pour les tissus. Risque de lésions oculaires graves.

SENSIBILISATION : Les données disponibles n'indiquent aucun risque potentiel.

MUTAGÉNICITÉ DES CELLULES GERMINALES : Les données disponibles n'indiquent aucun risque potentiel.

CANCÉROGÉNICITÉ : L'exposition à des brouillards d'acides inorganiques forts contenant de l'acide sulfurique CAS# 7664-93-9 est associée à des risques accrus de cancers du larynx et du poumon.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION : Les données disponibles n'indiquent aucun risque potentiel.

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE : Peut irriter les voies respiratoires; ou.

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE : Les données disponibles n'indiquent aucun risque potentiel.

RISQUE D'ASPIRATION : Les données disponibles n'indiquent aucun risque potentiel.

12. Donnée écologiques

Ecotoxicité

L'impact environnemental de ce produit n'a pas été entièrement étudié.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Réutiliser si possible. Sinon, éliminer les matériaux récupérés conformément à toutes les réglementations locales, provinciales ou fédérales.

14. Informations relatives au transport

Transport canadien des marchandises dangereuses : UN3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, N.S.A. (acide sulfurique, acide fluorhydrique), Classe 8, Groupe d'emballage II

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT : Non considéré comme un polluant marin.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES : Quantité limite d'explosifs et indice de quantité limitée : 1 L

Indice véhicule routier de passagers ou véhicule ou ferroviaire de passagers : 1 L

15. Informations sur la réglementation

International Inventories

TSCA: Conforme LIS/ LES : Conforme INRP : Aucun des composants n'est répertorié.

16. Autres informations

Liste d'acronymes

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
CAS	Chemical Abstracts Service
CFR	Code of Federal Regulations (Code des Règlements Fédéraux)
CE50 (EC50)	Concentration efficace médiane (Half maximal effective concentration)
CIRC (IARC)	Centre international de recherche sur le cancer (International Agency for Research on Cancer)
CL50 (LC50)	Concentration létale médiane, 50%
COVs (VOCs)	Composés organiques volatils (Volatile Organic Compounds)
DIVS (IDLH)	Danger immédiat pour la vie ou la santé (Immediately Dangerous to Life or Health)
DL50 (LD50)	Dose létale médiane, 50%
ETA (ATE)	Estimation de la toxicité aiguë (Acute Toxicity Estimate)
FDS (SDS)	Fiches de données de sécurité (Safety Data Sheets)
INRP (NPRI)	Inventaire national des rejets de polluants (National Pollutant Release Inventory)
ITE	Inherently Toxic to the Environment (substances à toxicité intrinsèque pour l'environnement)
$K_{\text{ow}} (P_{\text{ow}})$	Coefficient de partage Octanol : Eau (Partition Coefficient Octanol: Water)
LIS/ LES (DSL/NDSL)	Domestic Substances List/ Non-domestic Substance
List	(Domestic Substances List/ Non-domestic Substance List)
MSHA	Mine Safety and Health Administration (Administration de la sécurité et de la santé dans les mines)
NIOSH	The National Institute for Occupational Safety and Health (L'Institut national pour la sécurité et la santé au travail)
N.S.A. (N.O.S.)	Non spécifié par ailleurs (Not Otherwise Specified)
NTP	National Toxicology Program (Programme de toxicologie national des États-Unis)
OHSR	Occupational Health and Safety Regulation (Règlement sur la santé et la sécurité au travail)
ONU (UN)	Organisation des Nations-Unies (United Nations)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)
P (C)	Plafond - La limite d'exposition maximale (Ceiling Limit – The maximum exposure limit)
PBT	Persistent, Bioaccumulative and Toxic (persistant, bio-accumulable et toxique)
PEL	Permissible Exposure Limit (Limite d'exposition admissible)
PNOC	Particulates not otherwise classified (Particules non classées ailleurs)
PMCC	Pensky-Martens Closed Cup (Coupelle fermée de Pensky-Martens)
REL	Recommended Exposure Limit (Limite d'exposition recommandée)
SIMDUT (WHMIS)	Système d'Information sur les matières dangereuses utilisées au travail (Workplace Hazardous Materials Information System)
S/O (N/A)	Sans objet (Not Applicable)
STEL	Short-Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme)
TMD (TDG)	Transport des marchandises dangereuses (Transportation of Dangerous Goods)
TSCA	Toxic Substances Control Act Chemical Substance (Loi sur le contrôle des substances toxiques Substance chimique)
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)
VLE (TLV)	Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value)
WEL	Workplace Exposure Limit (Limite d'exposition sur le lieu de travail)
WEEL	Workplace Environmental Exposure Limit (Limite d'exposition environnementale sur le lieu de travail)

PRÉPARÉ PAR : Département de la réglementation

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au mieux de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données sont conçues uniquement comme un guide pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et une libération en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un processus quelconque, sauf si cela est spécifié dans le texte.